

EDT 815

FR AD 60/EDT 815

Répertoire numérique des archives déposées du syndicat des eaux de Nampcel et de Moulin-Sous-Touvent

Dates extrêmes : 1964-1965

Métrage linéaire : 0,02

Nombre d'articles : 1

Niveau de description : article

Répertoire numérique réalisé par Aurélie Boyer, attachée de conservation du patrimoine
sous la direction de Matthieu Pène, conservateur du patrimoine

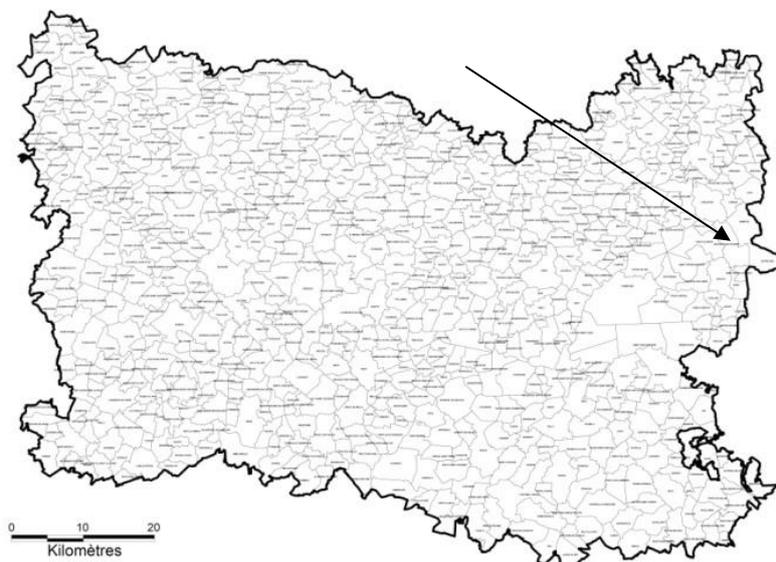
Archives départementales de l'Oise

Juin 2019

Présentation générale du fonds

Producteur

Le producteur est le syndicat intercommunal des eaux de Nampcel et de Moulin-sous-Touvent.



Histoire administrative

Le syndicat intercommunal des eaux de Nampcel et de Moulin-sous-Touvent a été créé le 7 décembre 1964. Il a pour compétence la réalisation et l'exploitation d'un réseau d'alimentation en eau potable sur le territoire de ces deux communes. Le siège a été fixé à la mairie de Moulin-sous-Touvent, puis à Nampcel.

Modalités d'entrée

Les documents ont été remis aux archives départementales de l'Oise le 19 janvier 2018 par les archives départementales de l'Aisne.

Contenu

Ce versement est constitué d'un registre de transcription d'actes du comité syndical et de la commission d'adjudication.

Classement, tris et éliminations

Cet ensemble a été classé conformément aux dispositions de l'arrêté du 31 décembre 1926 portant règlement des archives communales.

Conditions d'accès

L'accès aux archives publiques est régi par les articles L. 213-1 à L. 213-3 du code du patrimoine.

Conditions de reproduction

Les reproductions sont possibles dans les conditions définies par les lois et règlements en vigueur et l'arrêté portant règlement de la salle de lecture des archives départementales. Notamment, la

réalisation même de la reproduction ne doit pas porter atteinte à la bonne conservation de l'original.

Sources complémentaires

- Archives communales :

Les communes de Nampcel et Moulin-sous-Touvent conservent leurs archives.

Administration générale

EDT 815/1* Registre contenant la transcription de l'arrêté portant création du syndicat et des procès-verbaux de séances du comité syndical et de la commission d'adjudication¹.

1964-1965

¹ Il s'agit de copies.